

SAINT-LYS
PREMIER DES ACTES DE DONATION DE TERRES PAR LA FAMILLE GIRONDE
À L'ABBAYE CISTERCIENNE DE PLANSELVE (GIMONT), EN 1160-1162.

Extrait du livre de :

CLERGEAC (Adrien [Abbé]), *Cartulaire de l'abbaye de Gimont (1142-1233)*. Archives historiques de la Gascogne, XVI^e année, deuxième série, fascicule IX^e. Éditions Honoré Champion (Paris) / Léonce Cocharaux (Auch), 1905, XVII-502 pages.¹

Ici : VI^e partie : Grange d'Aiguebelle. Texte VI (pp. 378-380) : Donations diverses.

La traduction en français du texte latin a été très aimablement assurée en 2012 par Madame Marie-Pierre SOUILLA, professeur de Lettres classiques au lycée de Fonsorbes. Qu'elle en soit ici vivement remerciée.

Texte original en latin	Traduction en français
<p>« De Centullo et Arnaldo de Guirunda [et Alchino et Augerio de Peireguer].</p> <p>I. N. D. N. J. C. sciend. est quod predicti donaverunt Bernardo abbati totam donationem et totum illud quod habebant, terras cultas et incultas, prata, nemora, aquas, cum ingressibus et egressibus suis infra hos terminos,</p> <p>de vado qui dicitur Punras, sicuti rivus de Aqua bella descendit et includit, usque at guttam de Basalag, ubi ipsa gutta descendit in ipsa Aqua bella et</p>	<p>« De Centullo et Arnaldo de Guirunda (et Alchino et Augerio de Peireguer)</p> <p>Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à savoir que les abbés précités ont fait une donation totale à Bernardus et tout ce qu'ils possédaient, terres cultes et incultes, prairies, bois, eaux avec leurs accès et leurs sorties sous les limites /bornes que voici,</p> <p>À partir du gué qui est appelé Punras, de même que le cours d'eau à partir d'Aiguebelle descend et l'inclut, jusqu'au ruisseau de Basalag², là où</p>

¹ Voir : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37228347h>.

² « Basalag » : ruisseau du Gazailla.

sicuti via que exit de predicta vado et vadit versus Burgnau et includit usque ad ipsam guttam de Basalag et sicuti ipsa gutta descendit et includit usque in Aquam bellam

et ultra Aquam bellam ab ipsa terra que fuit Petri de Orbasa et Bernardi de la Pomareda,

ut ipsa Aquabella descendit usque subtus inferius vallum de vinea de Balgo et a superiori capite predicti valli recta linea usque ad caminum tolosanum sicuti ipsum caminum ascendit usque ad predictam terram Petri de Orbaza.

Insuper donaverunt monasterio Gem. omnes decimas et primicias de toto eo quod habitatores Gem. laboraverunt cum suis aratris vel cum suis sumptibus in decimario Sancti Juliani.

Et de aliis suis terris donaverunt eis similiter ad opus grangie de Aqua bella pastencos et aquas et expletas nemorum et ingressus et egressus.

Et pro toto supra- [fol. 84] dicto dono pred. abbas suscepit pred. donatoresin toto beneficio domus [et] tocius cisterciensis ordinis, et si quis eorum voluerit intrare congregationem Gem., abbas debet eum recipere et pred. abbas dedit eis ex caritate xx sols morl.

Anno MCLX^o. Signum Umberti, monachi, et Clarelli, monachi, et fratris Batallerii.

précisément ledit ruisseau se jette dans l'Aiguebelle même, et de même le passage qui sort du susdit pré et s'avance en direction de Burgnau³ et se clôt avec le ruisseau de Basalag et de même là où le ruisseau lui-même descend et se jette dans l'Aiguebelle,

Et de l'autre côté de l'Aiguebelle depuis cette terre qui appartient jadis à Petrus de Orbase et Bernardus de la Pomarède,

Ainsi ladite Aiguebelle descend jusqu'en dessous du vallon /mur inférieure à partir du vignoble de Balgus et à partir de l'extrémité supérieure du vallon/rempart précité, en ligne droite jusqu'au chemin Tolosan, de même ce chemin court jusqu'au domaine précité de Petrus de Orbase.

En outre, ils donnèrent à l'abbaye de Gimont toutes les dîmes et primeurs (de récoltes) de tout ce que les habitants de Gimont avaient travaillé, avec leurs araires et tous les frais d'entretien engagés sur le dîmaire de Saint Julien.

Et en ce qui concerne leurs autres terres, ils donnèrent de la même manière à la suite de l'ouvrage grangié [grange] d'Aiguebelle, la totalité des pacages, ruisseaux, non seulement l'autorisation d'entrées mais aussi de sorties des bois.

Et pour toute la donation précédemment énoncée, (fol. 84), l'abbé précité reçut les donateurs précités en toute bienveillance/faveur/bénéfice de la maison et de tout l'Ordre Cistercien, et si quelqu'un d'entre eux voulait entrer dans la congrégation de Gimont, l'abbé devait le recevoir et ledit abbé devait donner par charité 20 sols morlans⁴.

De l'an 1160. Signé : Umbertus (moine), Clarellus (moine) et Frère Batallerius.

³ « Burgnau » ou « Burnau » : aujourd'hui lieu-dit Brunot.

⁴ À partir du IX^e siècle, la cité de Morlaàs (Pyrénées-Atlantiques), sous l'autorité du vicomte de Béarn, a battu monnaie : le « sol morlan » (ou « sou morlan ») eut cours dans l'ensemble du Midi de la France durant tout le Moyen-Âge. En 1690, l'atelier monétaire fut transféré à Pau (Voir : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Morla%C3%A0s>, ainsi que : <http://www.paysdemorlaas-tourisme.fr/decouvrir/morlaas-capitale-historique-du-bearn/>. Voir également : DUMAS (Françoise), « La monnaie dans les domaines Plantagenêt ». In : *Cahiers de civilisation médiévale*, 29^e année (n° 113-114), Janvier-juin 1986. « Y a-t-il une civilisation du monde plantagenêt ? », Actes du Colloque d'Histoire Médiévale, Fontevraud, 26-28 avril 1984, pp. 53-59 [ici : pp. 55 ; 57] ; https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1986_num_29_113_2315).

Sciend. est quod Arnaldus de Girunda et Alchinus et Augerius et Braidamunda et Ansos, qui vocatur Sogu, et Vulpilag et Bernardus de Bigorra et Serena, eorum soror, donaverunt Bernardo abbati totum illud quod habebant infra hos terminos :

in uno loco, terram que vocatur de Putet, sicuti ipsa terra determinata est a Meridie camino tolosano, ab Occidente terra del Poz Petri d'Orbasano, ab Aquilone via que exit de Borepau et revertitur ad caminum tolosanum ad caput ville de Fonsorbas ;

et in alio loco subtus vineam de Baugo, ab ipsa vinea usque ad propriam terram domine Guille, ab Aquilone via mercadalis que transit super ipsam costam, a Meridie ipsa Aqua bella ;

et in alio loco, a predicta gutta de Basalag usque ad terras de Burnau que vocantur al Briso et a la Batud,

sicuti vadit via que exit de Punras et vadit versus Burnau cum eo quod determinatum est supra ipsam viam versus Meridiem,

et sicuti pred. gutta de Basalag descendit usque ad Aquam Bellam, et sicuti ipsa Aqua bella descendit usque ad pred. de la Batud terram.

Et donaverunt similiter pred. monasterio omnes decimas et primicias de pred. donationibus et de toto eo quod pred. habitatores Gem. laboraverint cum suis aratris vel sumptibus in decimario Sancti Juliani et de aliis suis terris donaverunt eis similiter ad opus Grangie de Aqua bella pastencos et aquas et expletas nemorum et ingressus et egressus et pro hoc dono pred. abbas suscepit eos in beneficio ordinis cisterciensis et si quis eorum voluerit intrare congregationem Gem. abbas debet eum recipere.

Insuper Sancius de Letorra donavit predicto monasterio unum casalem quem habebat supra guttam que currit ante barrialem et pro hoc dono Bernardus abbas suscepit eum in beneficio Gem. et in congregatione pro converso quando voluerit. Et pred. Bernardus abbas dedit ex caritate Arnaldo de Guirunda et pred. donatoribus xxx sols morl.

À savoir que Arnaud de Gironde et Alchin et Auger et Braidamonde et Ansos, qu'on appelle Sogu, et Vulpilag et Bernardus de Bigorre et Serena, leur sœur, ont donné à l'abbé Bernardus tout ce qu'ils avaient en deçà des limites /que voici/ :

dans un certain endroit, une terre qu'on appelle Putet, laquelle est délimitée au sud par le chemin Tolosan, à l'ouest par la terre Del Poz de Pierre d'Orbasane, au nord, par le chemin qui sort de Bonrepos et retourne vers le chemin Tolosan, vers l'extrémité de la ville de Fonsorbes ;

dans un autre endroit, sous la vigne de Balgus, depuis ce vignoble jusqu'à la propriété du seigneur Guille, depuis la route marchande du nord qui traverse au-dessus cette même côte, au sud Aiguebelle même ;

et dans un autre endroit, depuis le ruisseau précité de Basalag, jusqu'aux terres de Burnau qu'on appelle al Briso, et depuis la Bastud,

De même, la route qui sort de Punras et va vers Burnau avec lequel il est délimité sous cette même route vers le sud,

Et de même le ruisseau de Basalag descend jusqu'à Aiguebelle et de même ladite Aiguebelle descend jusqu'à la terre précitée de la Bastud.

Et ils donnèrent similairement à l'abbaye précitée toutes les dîmes et primeurs/de récoltes/des donations précitées et de tout ce que les habitants précités avaient récolté avec leurs araires ou leurs dépenses sur le dîmaire de Saint Julien et leurs donnèrent de leurs autres terres de la même manière pour l'ouvrage Grangie d'Aiguebelle, la totalité de leurs pacages, eaux, entrées et sorties de bois, et pour ce don, l'abbé précité les reçut dans la bienveillance de l'ordre Cistercien et si quelqu'un d'entre eux voulait entrer dans la congrégation de Gimont, l'abbé devait le recevoir.

En outre, Sancius de Letorre a donné au monastère précité une maison qu'il possédait au-dessus du ruisseau qui court devant la propriété enclose et pour ce don, l'abbé Bernardus l'a reçu au service de Gimont et dans la congrégation en échange de sa conversion au moment où il le déciderait.

Et l'abbé Bernardus précité a donné par charité à Arnaud de Gironde et aux donateurs précités /30 sols. morl./.

<p>Hanc donationem confirmaverunt bono animo Petrus Helias et Azemarius et frater ejus, Trobatus.</p> <p>Anno MCLXIIº, signum Umberti monachi et Gallerii et f. Raimundi de Malvezi et multorum aliorum, sicuti in alia carta continetur. »</p>	<p>Ont confirmé cette donation de bon gré, Petrus Helias et Azemarius et son frère Trobatus.</p> <p>En l’an 1162, signé par Umbertus (moine) et Gallerius et frère Raimondus de Malvezin et de beaucoup d’autres ainsi qu’il est précisé dans une autre charte. »</p>
---	---